

Comparatif de l'audit énergétique et du DPE

	DPE	Audit énergétique
Format	Étiquette énergétique comprenant des recommandations d'amélioration	Rapport détaillé et plan d'action avec 2 scénarii minimum qui doivent respecter les spécificités du bâtiment
Cas d'usage	Connaître la performance énergétique d'un logement	Engager des travaux de rénovation énergétique
Obligatoire	Avant la vente ou la location d'un bien immobilier	Avant la vente ou la location d'un bien immobilier depuis le 1er avril 2023
Visite technique du domicile	Oui	Oui
Professionnel compétents	Diagnostiqueurs (certifiés et accrédités par le COFRAC)	Techniciens thermiciens d'un Bureau d'étude thermique, architectes ayant suivi la formation FEE BAT 5a 5b ou Dynamoe 1
Méthode de calcul	Une harmonisation est en vigueur en 2024 avec l'utilisation d'une méthode unique (3CL-2021) pour l'ensemble des évaluations du logement Un cadre unique d'audit doit être respecté, quelle que soit son utilisation : vente d'une passoire thermique, recours aux aides et la mise à disposition des audits sur l'Observatoire audit-DPE Ademe	
Coût financier	~ 100-300€ (TVA 20%)	~ 500-2 000€ (TVA 20%)
Subventions	Non	Parcours accompagné MaPrimeRénov, Eco Prêt à taux zéro, coup de pouce rénovation globale, bonus sortie passoire thermique
Garanties	Opposable (possibilité de le réaliser à nouveau en cas de non-conformité)	Garantie décennale en cas d'exigence de résultats (réalisation de travaux)
Durée de validité	10 ans Sauf exception : - Pour un DPE réalisé entre le 01/01/18 et le 30/06/21, validité jusqu'au 31/12/24 - Pour un DPE réalisé entre le 01/01/13 et le 31/12/17, validité jusqu'au 31/12/22.	5 ans